



**éMA**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 344 042 euros**  
**Siège social : 104 rue de la Galera**  
**34090 MONTPELLIER**

**RCS MONTPELLIER 799 844 055**

<p><b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <b>À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026</b></p>
---

**Exercice clos le 31 décembre 2025**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a poursuivi le développement de ses activités, notamment en matière de recherche scientifique et d'expérimentation, ainsi que dans la conception, la fabrication et la commercialisation de procédés associés à ces domaines. Elle a également continué à exercer ses prestations d'expertise et de conseil scientifique.

Dans ce cadre, la Société a engagé des investissements significatifs en recherche et développement, pour un montant total de 261 074 euros sur l'exercice.

Par ailleurs, aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 décembre 2025, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 12 920 euros, le portant ainsi de 331 122 euros à 344 042 euros, par l'émission de 12 920 actions nouvelles.

Ces actions ont été émises au prix unitaire de 10 euros, comprenant une valeur nominale de 1 euro et une prime d'émission de 9 euros. Le montant total de la prime d'émission, s'élevant à 116 280 euros, a été inscrit au passif du bilan dans un compte dédié « prime d'émission ».

Enfin, il convient de rappeler que de nouveaux investisseurs sont entrés au capital de la Société au cours de l'exercice. Leur participation représente 0,58 % du capital social, soit 1 995 actions sur un total de 344 042 actions composant le capital.

#### Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a engagé des dépenses en matière de recherche et de développement pour un montant global de 261 074 euros et a bénéficié à ce titre d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 127 128 euros.

#### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice écoulé le 1<sup>er</sup> janvier 2026 sont de poursuivre l'augmentation de notre chiffre d'affaires tout en maîtrisant au mieux nos charges d'exploitation.

Nous souhaitons également que le partenariat avec GRDF se concrétise.

### **RÉSULTATS - AFFECTATION**

#### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 58 873 euros contre 193 594 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -69,59%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 391 403 euros contre 231 524 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +69,05%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 18 321 euros contre 7 714 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 155 026 euros contre 159 655 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,90%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 782 euros contre 2 875 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 212 997 euros contre 182 857 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de +16,48%.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 74 563 euros contre 70 040 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +6,46%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 185 498 euros contre 167 941 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +10,45%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 575 euros contre 303 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 656 762 euros contre 591 385 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +11,05%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -206 487 euros contre -166 267 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -24,19%.

Compte tenu d'un résultat financier de -8 342 euros (-12 430 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -214 829 euros contre -178 697 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,22%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -127 128 euros contre -101 349 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,44%.

**Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde ainsi par une perte de – 87 701 euros contre une perte de – 33 515 euros.**

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 167 117 euros contre 1 150 610 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +1,43%.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de – 87 101 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

#### Origine :

Perte de l'exercice : - 87 701 euros

#### Affectation :

En totalité au compte « Report à nouveau » - 87 701 euros

***Lequel s'élèverait à – 186 107 euros après affectation.***

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 482 438 euros.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

## **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

## **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Conseil d'Administration quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à MONTPELLIER,  
Le 11 juin 2026

**Le Conseil d'Administration**  
*Représentée par sa Présidente*  
*Madame Béatrice SALA*